

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02477

Numéro SIREN : 793 955 188

Nom ou dénomination : 2MPC

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2018 sous le numéro de dépôt 17644

2MPC

page 1

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

Edité le 31/08/2018

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)			du 01/07/2013 au 31/12/2014 (18 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		507 323	29 822	477 501	85,48	284 116	51,06
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours						104 901	18,85
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)		507 323	29 822	477 501	85,48	389 018	69,92
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		43 109		43 109	7,72		
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		3 435		3 435	0,61	63 611	11,43
. Autres		4 079		4 079	0,73	11 070	1,99
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		27 611		27 611	4,94	92 686	16,66
Charges constatées d'avance		2 884		2 884	0,52		
TOTAL (II)		81 118		81 118	14,52	167 367	30,08
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		588 441	29 822	558 619	100,00	556 385	100,00

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux
- 3 SEP. 2018
sous le N° 17644

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

Edité le 31/08/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (18 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 550 000)	550 000	550 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	98,46	98,85
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-49 221	-8,80
Résultat de l'exercice	-24 126	-49 221
	-4,31	-8,84
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	476 653	500 779
	85,33	90,01
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	71 580	5 178
	12,81	0,93
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 554	11 430
	0,64	2,05
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	898	
	0,16	
. Organismes sociaux	2 334	2 277
	0,42	0,41
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 600	36 720
	0,64	6,60
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	81 966	55 606
	14,67	9,99
Ecart de conversion passif		
(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	558 619	556 385
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		du 01/07/2013 au 31/12/2014 (18 mois)		Variation absolue (12 / 18)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%			
Ventes de marchandises											
Production vendue biens	43 109		43 109	100,00			43 109		N/S		
Production vendue services											
Chiffres d'Affaires Nets	43 109		43 109	100,00			43 109		N/S		
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits				0,00		0		1		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			43 109	100,00		0		43 109		N/S	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			19 281	44,73		23 496		-4 215		-17,93	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 636	3,80		511		1 125		220,16	
Salaires et traitements			13 714	31,81		15 571		-1 857		-11,92	
Charges sociales			5 652	13,11		6 372		-720		-11,29	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			26 552	61,59		3 271		23 281		711,74	
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			0	0,00		1		-1		-100,00	
Total des charges d'exploitation (II)			66 836	155,04		49 221		17 615		35,79	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-23 726	-55,03		-49 221		25 495		51,80	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)											
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)											
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)											
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-23 726	-55,03		-49 221		25 495		51,80	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

Edité le 31/08/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	du 01/07/2013 au 31/12/2014 (18 mois)	Variation absolue (12 / 18)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	400	0,93	400	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	400	0,93	400	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-400	-0,92	-400	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	43 109	100,00	0	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	67 236	155,97	49 221	36,60
RÉSULTAT NET	-24 126	-55,96	-49 221	50,98
	Perte	Perte		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

SAS 2MPC
Société par actions simplifiée
au capital de 550 000 euros
Siège social : 244 avenue de la Libération
33110 Le Bouscat
RCS Bordeaux n° 793 955 188

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 20 février,
A 10 heures,

Les associés de la société SAS 2MPC, société par actions simplifiée au capital de 550 000 euros, divisé en 550 actions de 1 000 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 244 avenue de la Libération 33110 Le Bouscat.

Sont présents :

- Madame Marie-Claire PELEGRIN, titulaire de 540 actions en pleine propriété, représentée par Madame Audrey DEJEAN sa tutrice
- Madame Marie-Catherine PELEGRIN titulaire de 10 actions en pleine propriété

seules associées de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Madame Marie-Catherine PELEGRIN, Présidente de la société.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Exercice 2014

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées

Exercice 2015

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées

rec AD

Exercice 2016

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées

-Questions diverses

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2014, 31/12/2015 et 31/12/2016
- le rapport d'ensemble de l'activité de la Société au cours des trois exercices, établis par la Présidente,
- le rapport spécial sur les conventions règlementées
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes des trois exercices écoulés avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport sur l'activité de la Société établi par la Présidente et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Après plusieurs échanges, personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la Présidente, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 font apparaître une perte de 49 220,80 euros, qu'elle décide d'affecter en totalité au compte Report à Nouveau.

Cette résolution est à l'unanimité

AD

RCOP

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées, constate l'absence de telles conventions.

Cette résolution est à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution est à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la Présidente, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 font apparaître une perte de 24 126,32 euros, qu'elle décide d'affecter en totalité au compte Report à Nouveau qui passe ainsi de 49 220.80 euros à 73 347,12 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées, constate l'absence de telles conventions.

Cette résolution est à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est à l'unanimité

AD
RCP

HUITIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la Présidente, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 font apparaître une perte de 32 115.93 euros, qu'elle décide d'affecter en totalité au compte Report à Nouveau qui passe ainsi de 73 347.12 euros à 105 463,05 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées, constate l'absence de telles conventions.

Cette résolution est à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale entérine les décisions prises les années précédentes concernant la rémunération de la Présidente.

Elle approuve les rémunérations brutes figurant dans les comptes à hauteur de :

- 15 571 euros pour l'exercice 2014
- 13 714 euros pour l'exercice 2015
- 23 720 euros pour l'exercice 2016

Cette résolution est à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents est représentés.

Audrey Dejeau
titulaire Mme Pelegrin

